

Au prix de votre séjour dans cet établissement s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de la Commune de Banyuls-sur-Mer et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant.

Tourist tax will be added to the price of your stay. This tax will be collected by the accommodation provider you are staying at, on behalf of the Commune de Banyuls-sur-Mer and the Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. This tax is based on the type of accommodation and the number of people.

Perception du 1^{er} janvier au 31 décembre

Perception from January 1st to December 31st

TARIFS DE LA TAXE DE SÉJOUR

Par personne et par nuit en vigueur au 01/01/2019

TOURIST TAX PRICE

Per person and per night in effect at 01/01/2019

DÉLIBÉRATION DU 10-07-2018

Pour les hébergements classés (en étoiles), les palaces, les chambres d'hôtes, les aires de camping-cars, les terrains de camping et de caravanage et les ports de plaisance, les tarifs sont fixés en euros, par nuit et par personne assujettie, selon la nature et la catégorie de l'hébergement.

The rates for ranked accommodations (in stars), palaces, bed and breakfast, camper van's areas, campsites and caravan pitches, and yacht harbours are fixed in euros, per night and per taxable person, according to the nature and category of the accommodation.

Hôtels, résidences de tourisme, meublés de tourisme /

Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism

Classement touristique / Tourist ranking	Tarifs / Price *
 Palaces	3,30€
★ ★ ★ ★ ★	1,87€
★ ★ ★ ★ ☆	1,65€
★ ★ ★ ☆ ☆	1,32€
★ ★ ☆ ☆ ☆	0,94€
★ ☆ ☆ ☆ ☆	0,83€

Villages de vacances / Vacation Villages

Classement touristique / Tourist ranking	Tarifs / Price *
★ ★ ★ ★ ★	0,94€
★ ★ ★ ★ ☆	0,83€
★ ★ ★ ☆ ☆	0,83€
★ ★ ☆ ☆ ☆	0,83€
★ ☆ ☆ ☆ ☆	0,83€

Campings / Campsites

Classement touristique / Tourist ranking	Tarifs / Price *
★ ★ ★ ★ ★	0,55€
★ ★ ★ ★ ☆	
★ ★ ★ ☆ ☆	
★ ★ ☆ ☆ ☆	0,22€
★ ☆ ☆ ☆ ☆	
Non classés / Unranked	

Tarif unique / Fixed Price

Natures hébergements / Accommodations	Tarifs / Price *
Chambres d'hôtes / Bed & Breakfast	0,83€
Aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique / Camper van's areas and tourist carparks	0,55€
Ports de plaisance / Yacht Harbour	0,22€

(*) Ce tarif inclut la taxe additionnelle du conseil départemental / This price includes the additional tax of the conseil départemental.

CONDITIONS D'EXONÉRATION
TAX EXEMPTION

Sont exemptés de la taxe, selon l'article L. 2333-31 du CGCT :

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune ou l'EPCI
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant de 100€ par semaine quel que soit le nombre d'occupants

Are exempt from tax according to article L. 2333-31 of CGCT :

- Minors / People under 18
- Seasonal contractors employed on the Territory
- People benefiting from an emergency housing or a temporary rehousing
- People who occupy premises the rent of which is lower than 100€ per week regardless of the number of occupants

OFFICE DE TOURISME

AVENUE DE LA REPUBLIQUE - BP 04 - 66650 BANYULS-SUR-MER

04 68 88 78 29 | banyulssurmer@taxesejour.fr | <https://banyulssurmer.taxesejour.fr>